

## Déclaration de la FSU44 au CTSD du 11 mars 2021

Depuis plusieurs années, la politique menée à l'Éducation Nationale consiste à diminuer les moyens au détriment des conditions de travail des personnels et des conditions d'enseignement pour les élèves. La crise sanitaire a lourdement affecté la scolarité de nombre d'entre eux et la réussite de tous les jeunes nécessite un investissement conséquent dans le Service Public d'Éducation.

A rebours de cette urgence, nous avons constaté le 22 janvier dernier que 212 501 312,60 € n'avaient pas été dépensés sur le budget 2020 et qu'ils étaient reportés sur le budget 2021.

Dans la situation actuelle, la FSU s'indigne qu'on puisse faire de telles économies sur le dos de la jeunesse et des agent es du service public et qu'on ne réponde pas aux besoins patents ni des élèves et ni des personnels.

Pour la FSU, l'heure est plus que jamais à un plan d'urgence pour le Service Public d'Éducation passant par une véritable programmation pluriannuelle, ambitieuse, de créations de postes dans tous les degrés, dans les services administratifs, techniques, sociaux et de santé, et de revalorisation des carrières et des rémunérations de tous les métiers de l'éducation.

L'augmentation flagrante du nombre d'HSA au détriment des heures postes a très largement compliqué le travail autour de la répartition. Elle déstabilise les équipes. En effet les collègues du second degré se retrouvent avec une démultiplication des compléments de services à effectuer parfois loin de l'établissement de référence. Les conditions de travail, déjà misent à mal, se dégradent encore un peu plus chaque année. Les HSA ne créent pas de postes mais de la précarisation.

La FSU demande la transformation de ces HSA en heures postes.

Suppression de postes "vacants", complément de services, pénuries d'heures postes... les motifs de contestations sont nombreux et les demandes d'audiences se multiplient pour obtenir plus de moyens et surtout pour travailler dans des conditions descentes ! Quand le gouvernement réalisera t-il que ces besoins sont réels ? Quand fera t-il enfin le choix d'une ambition pour l'enseignement publique avec des dotations adaptées ?

Le manque de moyens alourdit la charge de travail de tou.tes et rend le quotidien professionnel des personnels de plus en plus difficile à supporter.

Les dotations complémentaires en contractuel-les pour le premier degré et en AED pour le second degré, attribuées en novembre s'est arrêtée après les vacances de février. En l'absence de dotations complémentaires pour les remplacements et compte-tenu de la situation sanitaire, les écoles et les établissements ne font plus face aux arrêts maladie. De nombreuses vies scolaires, déjà épuisées, ne pourront mener à bien leurs missions.

La FSU demande que ces contrats soient reconduis dans les plus brefs délais dans un premier temps et avant un recrutement massif.

La FSU s'inquiète des conséquences de ce manque de moyens sur les conditions d'apprentissages des élèves et leur réussite scolaire.

L'absence de concertation avec les personnels et leurs organisations syndicales représentatives sur la gestion de la crise sanitaire à l'Education Nationale et l'absence d'anticipation sur les possibles évolutions placent personnels et usager-eres dans l'incertitude permanente et créent un contexte particulièrement anxiogène.

L'expérimentation concernant l'éducation prioritaire prévoit une contractualisation dont la logique va en faire éclater le cadrage national . Aucune garantie sur le maintien de l'actuelle carte de l'Éducation Prioritaire au-delà de la rentrée 2021 n'est donnée. Le financement exceptionnel annoncé ne s'applique qu'à la première année de l'expérimentation. Il ne consiste dans le 1er degré qu'en 10 ETP et dans le second degré qu'en crédits pédagogiques, IMP, heures supplémentaires exceptionnelles, renforcement du dispositif « Devoirs Faits », des fonds sociaux et de l'école ouverte. Aucune création

d'emploi n'est prévue dans le second degré et celles prévues dans le premier degré ne sont pas à la hauteur de l'ambition affichée de réduction des inégalités scolaires. L'élaboration des projets pour obtenir ces quelques moyens supplémentaires accroîtra la charge de travail, déjà lourde, ainsi que les pressions sur les personnels. Pour la FSU, la labellisation EP est une reconnaissance d'un contexte spécifique au travers de quelques indicateurs nationaux significatifs, permettant l'octroi de moyens pour les écoles, les établissements et une reconnaissance pour les agent·es. La FSU demande l'abandon de cette expérimentation et revendique un élargissement de la carte de l'Education Prioritaire pour une politique ambitieuse visant la réussite de toutes et tous les élèves, dans un projet global de démocratisation.

Dans le premier degré, seulement 40 postes sont créés en Loire Atlantique pour la rentrée 2021 or le dédoublement des GS en REP+ et la création des CP à 24 dans toutes les écoles devraient largement absorber cette dotation.

La FSU demande toujours un plan d'urgence pour l'école... afin d'éviter un recrutement de contractuels à la va vite.

Le P/E départemental est le plus bas de tout l'académie et le P/E académique est l'un des 8 plus bas au niveau national et est largement en dessous de la moyenne nationale. C'est pourquoi nous demandons un plan de rattrapage d'un minimum de 200 enseignant·es pour la rentrée prochaine. La baisse du nombre d'élèves ne résoudra en rien le problème. Par ailleurs comment comptez vous prendre en charge l'augmentation du nombre d'élèves en grande difficulté scolaire puisqu'il n'y aura aucun moyen disponible. Les personnels des RASED, qui depuis 2008 se sont vu·es amputé·es de plus de 70 collègues, ne peuvent pas assurer tous les besoins de prise en charge et des élèves se voient donc actuellement sans accompagnement possible faute d'enseignant·es. Cette situation est inacceptable, surtout lorsque l'on sait que d'autre choix sont possibles. Comment croire dans ces conditions que la réussite de toutes et tous les élèves est une préoccupation gouvernementale.

Et enfin au lendemain de la Journée internationale des droits de la Femme nous constatons avec regret que toute présence féminine a disparue de la direction de la DSDEN.